

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mardi 09 Mars 2021	Séance du : Mardi 16 Mars 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le seize Mars, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 44	
Présents : 35	Pour : 44	
Absents : 1	Contre : 0	
Représentés : 9	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet) M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault); M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M Jean-Luc BARRAL (Clermont L'Hérault) , Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M.Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M Georges ENLNECAVE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean Marie SABATIER (Clermont l'Hérault) Mme Isabelle Le Goff (Clermont L'Hérault) représentée par Mme Véronique DELORME (Clermont L'Hérault), M. Jean François FAUSTIN (Clermont L'Hérault) représenté par M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absent(e)s : Mme Sophie COSTEAU (Mérifons)

05. Régularisation de tarifs boutique et commercialisation Office de Tourisme :

L'office de tourisme doit régulariser certains tarifs de sa boutique de vente ou de son service commercial, comme suit :

- Tarifs promotionnels TTC, à appliquer comme suit :

porte-clefs occitans Macarel : Jeton, Blason, Croix rouge occitane	3,50 €	1.50€
magnets occitans Macarel : Blason, Croix rouge occitane	3,00 €	1.50€

- Un nouveau guide VTT GTMC: VTOPO GTMC tome 2 à 20€ TTC

- Activité commercialisation, (il s'agit d'amener un potentiel futur client sur un circuit, demande exprimée par certains groupes que l'office ne peut pas assurer gratuitement) : forfait repérage (2h) 30€ TTC
- Pack promotionnel vacanciers (1 carnet 4 timbres + 1 gobelet + 1 sac à dos + 1 carnet + 1 sac shopping +1 carte postale) : au prix de 10 € TTC au lieu de 13,5 € TTC

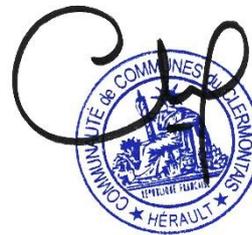
Monsieur le Président soumet ce point au vote,

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Bernard COSTE et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la nouvelle grille tarifaire de la boutique de vente de l'office de Tourisme

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
De communes du Clermontais,



Claude REVEL.